

Développement social - Développement des communautés (DSDC)

L'influence des conditions de vie (revenu, emploi, scolarité, logement, soutien social, accès aux ressources, sécurité alimentaire, sécurité des milieux de vie, etc.) sur la santé et le bien-être est bien démontrée. L'action intersectorielle, le développement social et le développement des communautés ainsi qu'une attention particulière aux groupes vulnérables sont les principaux moyens retenus pour améliorer les conditions de vie et la qualité de vie de la population montréalaise.

Le développement social et le développement des communautés sont des processus de transformation des structures et des systèmes qui reposent sur la participation et la concertation des citoyens et des acteurs du milieu dans la détermination de leurs problèmes et des réponses à y apporter. Ils se distinguent toutefois par le niveau ou le lieu où ils prennent place.

Développement social

Le développement social vise la mise en place, à différents paliers, des mesures nécessaires pour permettre aux citoyens de bénéficier de conditions de vie décentes qui favorisent leur santé physique et mentale, de développer leur potentiel, de participer activement à la vie sociale, d'y exercer leur citoyenneté et de s'intégrer au marché du travail afin de bénéficier dans une juste part de l'enrichissement collectif.

En fait, le développement social « est un processus permettant l'amélioration des conditions de vie collectives et individuelles » (Bernier, 1999, p. 16). Les voies qu'emprunte le développement social sont les structures politiques et légales formelles et les programmes sociaux mais aussi les processus de développement local et communautaire moins formels assurant la cohésion sociale au sein des familles, des communautés, du milieu de travail et des réseaux sociaux.

Développement des communautés

Le développement des communautés fait, quant à lui, référence à « un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local visant l'amélioration des conditions de vie sur le plan physique, social et économique » (Chavis, 2000, cité dans INSPQ, avril 2002, p. 16). Le terme « communauté » renvoie à « un système social structuré de personnes vivant à l'intérieur d'un espace géographique précis (ville, village, quartier, arrondissement) » (INSPQ, avril 2002, p. 17).

Contrairement à l'approche par problème ou par clientèle, qui mène parfois à des interventions inscrites dans des protocoles prédéterminés par des experts et qui relève de stratégies du « haut vers le bas », l'approche du développement social et du développement des communautés privilégie l'intervention dans une perspective complémentaire « du bas vers le haut » et de sa rétroaction « du haut vers le bas », c'est-à-dire du palier local aux paliers régional et national, et vice-versa. La différence fondamentale qu'introduit le développement des communautés dans les interventions de santé publique est la nécessité de travailler dans le milieu « avec » les populations plutôt que « pour » elles. Les intervenants de santé publique ont donc à relever le défi de concilier l'approche de programmation sociosanitaire avec celle du développement social et du développement des communautés qui repose sur la participation et l'empowerment des communautés.

Le développement des communautés est bien illustré par les projets issus du réseau des communautés en santé (« Healthy Cities » ou « Villes et villages en santé » dans sa version québécoise). La notion de territoire est ici centrale et on peut dire que le développement des communautés est un développement social sur un territoire précis. Outre la communauté géographique, il existe également la communauté de solidarité axée sur une identité commune, sur le réseau social, sur les intérêts ou les espaces de vie partagés.

Par leur influence sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé et du bien-être, le développement social et le développement des communautés constituent des stratégies d'intervention privilégiées pour améliorer les conditions de vie collectives et individuelles sur le plan physique, social et économique.

Principes d'intervention en développement des communautés

Les principes d'intervention devant être mis de l'avant dans les interventions menant à l'amélioration de la santé par le développement des communautés sont :

1. Favoriser la participation des individus et des communautés locales.
2. Encourager l'*empowerment* des personnes, des groupes et des communautés.
3. Agir en concertation, en partenariat et en intersectorialité.
4. Viser la réduction des inégalités sociales de la santé.
5. Travailler à l'harmonisation et à la promotion des politiques publiques favorables à la santé.
6. Utiliser l'approche territoriale